



Unité de gestion du projet

Project Implementation Unit

DECISION N° 019 /MPT/PATNUC/UGP/CSPM/RAF/SPM/SJPM/26

du 13 JAN 2026

Portant attribution du marché relatif à la conception, développement et déploiement d'un portail web unique et bilingue de gestion, d'analyse, de croisement, de synthèse et de la diffusion des données issues des plateformes numériques agri-élevages dans le cadre du projet d'Accélération de la Transformation numérique au Cameroun (PATNUC)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU PATNUC

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;
Vu le Décret n°2012/512 du 12 Novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la Convention de financement n°69870-CM du 23 décembre 2022 signée entre l'Etat du Cameroun et la Banque mondiale pour le financement du Projet d'Accélération et de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) ;
Vu la Lettre de la Banque mondiale n°033/01/23 du 1er/02/2023 constatant la mise en vigueur du PATNUC ;
La loi N°2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026
La Circulaire n°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
Vu la Demande de Propositions N°010/DP/MINPOSTEL/PATNUC/SPM/SJPM-Step/26 du 21 Janvier 2026 relative à la conception, développement et déploiement d'un portail web unique et bilingue de gestion, d'analyse, de croisement, de synthèse et de la diffusion des données issues des plateformes numériques agri-élevages dans le cadre du projet d'Accélération de la Transformation numérique au Cameroun (PATNUC).
Vu le PV d'attribution de la CSPM sur le projet contrat du 24 Février 2026

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **ITECH SARL.**, Téléphone : (+237) 696 850 538 /222 231 560 est attributaire du marché relatif à la sélection d'un consultant pour la conception, développement et déploiement d'un portail web unique et bilingue de gestion, d'analyse, de croisement, de synthèse et de la diffusion des données issues des plateformes numériques agri-élevages dans le cadre du Projet d'Accélération de la Transformation numérique au Cameroun (PATNUC), pour un montant de **Soixante-quatre millions deux cent treize mille quatre cent cinquante-neuf (64 213 459) CFA**. Le délai d'exécution étant fixé à dix-huit (18) Mois.

Article 2 : L'intéressé est invité à se rapprocher de l'Unité de Gestion du Projet PATNUC pour les modalités de signature du contrat.

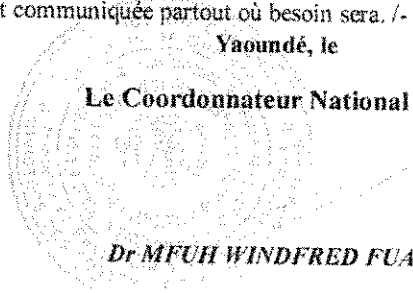
Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le

Le Coordonnateur National du PATNUC

Ampliations:

- MINMAP
- ARMP
- Intéressé
- Archives



Dr MFUH WINDFRED FUAYE KENJI